

Bagnolet, le 6 avril 2019.



Unité SGP Police-Force Ouvrière  
163 avenue GALLIENI  
93170 BAGNOLET

## **Communiqué**

**Notre organisation syndicale a pris connaissance d'un article de journal, repris par d'autres médias concernant une mission de transport d'explosifs sur Paris le 29 janvier 2019.**

**La personne a l'origine de cette information est clairement identifiée puisqu'elle a rédigé et transmis un rapport à notre direction.**

**Nous ne reviendrons pas sur les inexactitudes et nombreuses erreurs relatées dans ce rapport, dues à une mauvaise connaissance des textes en vigueur et à sa volonté de nuire.**

**Pour ce qui concerne « la taupe-démineur » qui a transmis, deux mois après les faits ces informations à la presse, il sera facile de l'identifier et de la sanctionner.**

**En effet, très peu de personnes étaient informées des faits, ainsi que des déclarations reprises dans l'audition des deux collègues, par l'IGSC.**

**Plus que de jeter un discrédit sur l'ensemble de notre profession, la « taupe-démineur » a resserré les liens d'amitiés entre les « vrais démineurs » et nous tenons d'ailleurs à remercier l'UNSA POLICE pour leur soutien sans faille, ainsi que les très nombreux « vrais démineurs » choqués par de tels procédés.**

**Un grand écœurement sera à retenir de cet agissement qui a placé notre service dans une position malsaine, dévoilant la personnalité du « corbeau-démineur » qui a enfreint les règles élémentaires de devoir de réserve, de déontologie, de probité, démontrant ainsi que son habilitation Secret Défense, ne pesait rien par rapport à son orgueil !**

**Nous attendons qu'une enquête administrative soit diligentée afin d'identifier formellement, le ou les responsables, et ce avec autant de célérité que pour le déclenchement de l'enquête concernant les deux mis en causes.**

**Notre Secrétaire Général, Yves Lefebvre a quant à lui saisi, directement, Monsieur le Ministre de l'Intérieur.**

**Le bureau national**